



Compte rendu de la 8^{ème} réunion du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) et du Comité de Suivi National (CdSN) conjoint du Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) et du Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles d'Afrique Centrale (ECOFAC 6) /volet Tchad



N'Djamena, 21 décembre 2021



I. INTRODUCTION

Le Comité de Suivi Opérationnel (CSO) du Programme APEF et du Programme ECOFAC 6, a été mis en place par Arrêté n° 0014/PR/PM/MEP/SG/APEF/2017 du 03 octobre 2017 par le Ministère en charge de l'Environnement et de la Pêche, Maître d'œuvre. Il permet de faire le suivi opérationnel et technique du Programme (aspects techniques, administratifs et financiers) sous la présidence du Directeur Général du MEPDD. Il se réunit trimestriellement en session ordinaire.

À titre spécifique, le CSO a été établi pour suivre et coordonner deux Programmes : le Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) et le volet Tchad du Programme d'Appui à la Protection de la biodiversité et des Écosystèmes Fragiles d'Afrique Centrale (ECOFAC 6), pour favoriser des synergies et une cohérence entre ces deux Programmes relevant respectivement du PIN-11^{ème} FED-GRN/Tchad et du PIR-11^{ème} FED/Afrique Centrale.

C'est ainsi que la 9^{ème} réunion dudit comité s'est tenue ce 21 décembre 2021 à l'hôtel la Tchadienne (N'Djamena), sous la présidence de Madame Nenodji Madjingar, Directrice Générale des Services des Ressources Forestières et Fauniques du MEPDD, Vice-Présidente du comité de suivi opérationnel.

1. Ordre du jour

- ☞ **Mot d'ouverture de la Vice- Présidente du comité ;**
- ☞ **Adoption de l'ordre du jour et présentation des membres ;**
- ☞ **Suivi des recommandations de la 8^{ème} réunion du CSO ;**
- ☞ **Etat d'avancement et difficultés des différents projets et programmes**

1. Etat d'avancement et difficultés de la Coordination du Programme APEF ;
2. Etat d'avancement et difficultés d'APN dans le GEFZ;
3. Etat d'avancement et difficultés de APN dans la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi ;
4. Etat d'avancement et difficultés d'APN du GEFZ-DEV ;
5. Etat d'avancement et difficultés du Projet de l'ONG SOSSIF ;
6. Etat d'avancement et difficultés du Projet l'ONG UICN ;
7. Etat d'avancement et difficultés du POROA ;
8. Etat d'avancement et difficultés du Projet AOUK.

☞ **Échanges**

☞ **Présentation des programmations des différents projets et programmes**

1. Programmation de la RNCE
2. Programmation du Programme APEF
3. Programmation du GEFZ
4. Programme du GEFZ-DEV
5. Programmation du Projet de l'ONG SOSSIF
6. Programmation du Projet de l'ONG UICN
7. Programmation du POROA
8. Programmation du Projet AOUK

☞ **Échanges**

2. Ouverture des travaux

Dans son mot de circonstance, la Vice-Présidente du CSO-CdSN a souhaité la bienvenue à tous les participants et a exhorté les intervenants au respect de temps de présentations et encouragé les participants aux débats fructueux tout en précisant que c'est une réunion technique régulière qui ne nécessite pas une phase protocolaire. Après le mot d'ouverture, l'agenda a été présenté et adopté par acclamation. Ensuite un tour de table a permis aux différents participants de se présenter sous la demande de la Vice-Présidente avant de lancer les travaux du 9^{ème} CSO-CdSN.

Le suivi des recommandations issues du 8^{ème} CSO/CdSN fut la 1^{ère} présentation faite par le Coordonnateur du programme APEF avant que les différents intervenants (le Coordonnateur du Programme APEF et les différents Directeurs des Parcs et Réserves, les Chefs/Représentants des projets) ne se succèdent pour faire le bilan de la mise en œuvre des activités (1^{er} septembre – 30 novembre 2021) et la programmation trimestrielle (1^{er} décembre 2021 - 28 février 2022), toujours à la demande de la Vice-Présidente du Comité. Il faut signaler que le projet « GEFZ-Développement » n'a pas été présenté car le Coordonnateur est en congé.

II. Suivi des recommandations du 8^{ème} CSO/CdSN

N°	Décision et/ou recommandation	Responsable de l'exécution	Délai d'exécution	Etat d'exécution
1	Activer le CPA pour assurer la durabilité de l'action	APN/RNCE	Avant le prochain CSO	Non exécutée
2	Accélérer le processus d'intégration des éco gardes dans les aires protégées	MEPDD/Gestionnaires des AP	Le plutôt que possible	Non exécutée
2	Inviter les autres gestionnaires des AP à s'inspirer d'APN/PNZ pour assurer le suivi des demandes de dotation en armes et munitions	MEPDD/ Gestionnaires des AP	Le plutôt possible	Non exécutée
3	Organiser une mission de sensibilisation des autorités du Guera sur la relocalisation du village Bone	APN/MEPDD	Avant le prochain CSO	Non exécutée
4	Poursuivre la mise en œuvre et assurer le suivi des recommandations de l'évaluation à mi-parcours	MEPDD/APEF/DUE/SFED/Opérateurs	Continue	
5	Faire le plaidoyer auprès du MEPDD pour l'organisation du CA	APEF /APN/DUE /SFED	Continue	
6	Poursuivre les discussions de recadrage sur la mise en œuvre du projet UICN/GEFZ	APEF/SFED/DUE/APEF /UICN	Continue	Exécutée
7	Suivre l'arrêté soumis à la signature du MEPDD	APEF/SFED	Avant le prochain CSO	Exécutée
8	Inviter les différents projets à produire et déposer les rapports narratifs et financiers dans le délai	Opérateurs/APEF	Continue	Exécutée
9	Partager avec les différentes parties prenantes les rapports de toutes les études	Opérateurs/APEF	Continue	
10	Inviter SOSSIF à faire la relecture du budget	SOS SIF/APEF	Avant le prochain CSO	Non exécutée

	Proposer une solution sur le différend qui les oppose avec le comité local de gestion des sites des lacs Ounianga en impliquant toutes les parties prenantes	SOS SIF/APEF	Avant le prochain CSO	Non exécutée
11	Revoir le canevas des présentations du CSO CdSN APEF et ECOFAC6	APEF	Avant le prochain CSO	Exécutée
12	Utiliser le même modèle de présentation des différents projets	Opérateurs/APEF	Avant le prochain CSO	Exécutée

NB : Selon les membres du CSO à la 9ème réunion, les recommandations non exécutées seront reconduites ou reformulées pour faciliter leur mise en œuvre dans un délai raisonnable ou avant la prochaine réunion du comité.

III. POINTS DE DISCUSSION

Les points ayant fait l'objet de discussions de la 8^{ème} réunion du Comité de Suivi Opérationnel sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Points	Synthèse des discussions	Recommandations		
		Actions à mener	Délai d'exécution	Responsable
A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme du Programme APEF				
1. APN/RNCE	- La non-tenue des réunions du CPA de l'Ennedi Ouest : Malgré les démarches entreprises par l'opérateur APN auprès des autorités administratives qui a débouché sur la mise en place des nouveaux membres du CPA par arrêté du Gouverneurs. <i>Les réunions de ce comité n'ont toujours pas démarré.</i>	<i>Poursuivre l'activation du CPA pour assurer la durabilité de l'action</i>	<i>Avant le prochain CSO</i>	APN/RNCE
	La durabilité et le financement de la mini-centrale électrique : <i>la mini-centrale est conçue sur le même modèle que celui du projet Oryx pour une durée de plus de 10 ans avec un coût raisonnable selon les études de faisabilité menées</i>			
2. CN APEF	- Le non-respect de délai de dépôt des rapports financiers et narratifs intermédiaires par tous les opérateurs : Le respect du délai de 60 jours de soumission des rapports est contractuel et permet de suivre la mise en œuvre des projets mais dès lors qu'il n'est pas respecté et reporté à chaque fois, les partenaires qui suivent les projets ont des difficultés de planification et de programmation.	<i>Inviter les différents projets à produire et déposer les rapports narratifs et financiers dans le délai</i>		
	- La création de l'agence « Tchad Nature » ne fera-t-elle pas disparaître la direction des parcs du MEPDD ? : La création de l'agence est l'une des réformes de l'expertise internationale mobilisée pour réaliser la revue institutionnelle du MEEP et de la DCFAP. Les résultats de cette expertise			

	ont été présentés et validés par le MEEP pour la création d'une structure autonome, nommée provisoirement Tchad-Nature, dont le statut soit compatible avec les exigences des donateurs internationaux en matière de gouvernance, d'une part, et avec le souci de préservation de la souveraineté de l'État Tchadien, d'autre part.			
3. SOSSIF	<p>- Différents entre SOSSIF et le Comité Local de Gestion des sites des lacs Ounianga : SOS SIF est confronté à un différend avec le comité local de gestion du site qui pense mettre en œuvre les activités ne relevant pas de sa compétence.</p> <p>Le problème a été porté chez le Préfet, président du CPA mais sans suite. Il sera porté à la connaissance de la cellule de coordination APEF.</p>	<p><i>Inviter SOSSIF à faire la relecture du projet avec une révision budgétaire</i></p> <p><i>Proposer une solution en impliquant toutes les parties prenantes</i></p>	Avant le prochain CSO	SOS SIF
	<p>- La réalisation d'un inventaire de la faune dans les lacs Ounianga : SOS SIF a fait appel aux compétences de la DFAP pour la réalisation de cet inventaire et le suivi écologique des lacs Ounianga.</p> <p>- La plantation des tamarix dans les sites des lacs Ounianga : Les tamarix s'adaptent et développement parfaitement dans la zone car l'écosystème de Ounianga est le même que celui du Borkou où les 1ers tamarix ont bien réussi</p>			

4. APN/GEFZ	<p>- Relocalisation du village Bone : Les autorités (Gouverneurs) en charge du dossier mutés deux fois dans la même année mais il faut relever le manque d'implication des autorités de la province du Guéra dans ce dossier. Organiser une mission d'information des nouvelles autorités dans la province du Guéra.</p> <p>- Création du PNSM : le retard dans la transmission des PV des consultations publiques dû au changement du Gouverneur qui veut plus de temps pour comprendre en demandant des informations complémentaires qui ont été fournies par APN, pénalise les activités comme les translocations de certaines espèces amplifiant les conflits hommes/faune.</p> <p>Les députés de la province sont intervenus pour apporter leur contribution à solutionner ce problème.</p>	<i>Organiser une mission de sensibilisation des autorités du Guéra sur la relocalisation du village Bone et le reclassement de la RFSM</i>	<i>Le plutôt possible</i>	APN/MEPDD
5. APN (RNCE et GEFZ)	<p>- L'organisation du Conseil d'Administration : Suite à la demande de révision des accords de PPP, les CA ont été suspendus impactant considérablement la mise en œuvre des activités sur le terrain. Il est nécessaire de dissocier la révision des PPP et l'organisation des CA et CG pour faciliter la mise en œuvre des certaines activités impactées par ce blocus.</p>	<i>Faire le plaidoyer auprès du MEPDD pour l'organisation des CA et CG</i>	<i>Le plutôt possible</i>	APEF /APN/DUE /SFED
6. UICN	<p>Le niveau de collaboration de UICN et les Délégations du MATHDU pour l'élaboration des SPAT: UICN réalise cette activité en partenariat avec la CN APEF qui assure le lead et a mis en place un mécanisme pour impliquer toutes les parties prenantes depuis N'Djamena jusqu'aux provinces concernées.</p>			

B. Difficultés/contraintes rencontrées par le Programme APEF.

- ☞ Faible engagement du GPG dans la gestion du dossier Bône (GEFZ) ;
- ☞ Préalables non totalement réunis pour réaliser la formation des gardes (GEFZ) ;
- ☞ Non aboutissement de la révision de l'Accord du PPP et son impact sur la mise en œuvre des activités (GEFZ-RNCE) ;
- ☞ Retard dans le dossier d'intégration des éco gardes (toutes les AP);
- ☞ Date limite de contractualisation (D+4), depuis le 11/04/2021 (CN APEF);
- ☞ Non-respect de délai de soumission des rapports intermédiaires par les opérateurs (CN APEF) ;
- ☞ Difficultés de collaboration avec le CLG des lacs ;
- ☞ Non tenue de l'atelier de synthèse de Faya à cause des tensions sociales et politiques entre l'autorité décentralisée et la population ;
- ☞ Report du suivi des activités de la DFAP/Convention.

C. Etat d'avancement de la mise en œuvre du programme, difficultés/contraintes rencontrées du Programme ECOFAC 6.

1. POROA	- La formation des cadres supérieurs du MEPDD : La formation sur le SIG est reportée et reprogrammée pour le 20 décembre au 03 janvier au profit d'une dizaine des cadres (DFAP, SCF, Université d'ATI et membres CCP)			
2. AOUK	- L'acquisition de l'aéronef : Le Projet « Appui à la préservation de la biodiversité de l'Aouk » a acquis un aéronef qui a été convoyé au Tchad et en attente d'être immatriculée. Cet aéronef a été acheté sur la subvention de l'UE qui décidera de son éventuel bénéficiaire après le projet.			

D. Difficultés/contraintes rencontrées du Programme ECOFAC 6

- ☞ Ressources humaines DCFAP/MEPDD insuffisantes (effectif gardes) (Aouk)
- ☞ Dotation en armement DCFAP/MEPDD insuffisante (Aouk)
- ☞ Chevauchement bloc pétrolier – domaine de chasse (Aouk) ;
- ☞ Présence groupes d'hommes armés (Aouk)
- ☞ Implantation anarchique des points d'eau (POROA).

E. Les points de discussions d'ordre général

	- L'intégration des éco garde à la fonction publique : Les dossiers sont en instance mais avec les bouleversements qu'a connus le pays, il faut les réactualiser et faire le suivi.	<i>Poursuivre le plaidoyer sur le processus d'intégration des éco gardes dans les aires protégées des</i>	Le plutôt possible	MEPDD/Gestionnaires des AP
--	--	---	--------------------	-----------------------------------

		<i>éco gardes dans les aires protégées</i>		
	- L'acquisition des munitions et armes : C'est une question très sensible car elle est liée directement à la sécurité intérieure. Préparer une fiche à l'intention du MEPDD tout en impliquant le Ministère en charge de la Défense Nationale et l'Agence Nationale de la sécurité (ANS)	<i>Assurer le suivi des demandes de dotation en armes et munitions</i>	Le plutôt possible	MEPDD/Gestionnaires des AP
	Evaluation à mi-parcours : <i>Le rapport d'évaluation à mi-parcours du programme APEF a été validé et les recommandations formulées devraient être suivie et mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'action. Il est demandé à toutes les parties prenantes, chacune selon son implication de mettre en œuvre ses recommandations.</i>	<i>Poursuivre la mise en œuvre et assurer le suivi des recommandations de l'évaluation à mi-parcours</i>	Avant le prochain CSO	MEPDD/CN APEF/DUE/SFED/ Opérateurs
	Présentation des états d'avancement des projets : <i>le constat fait état de certaines présentations qui ne respectent pas le canevas mis en place (absence de taux d'exécution, manque d'explication sur la colonne observation et la non harmonisation des activités en verbe d'action)</i>	<i>Utiliser le même modèle de présentation des différents projets</i>	Prochain CSO	CN APEF/Opérateurs
	Production des rapports : Les opérateurs de mise en œuvre ne respectent pas le délai de 60 jours de dépôt de rapport intermédiaire.	<i>Inviter les différents projets à produire et déposer les rapports narratifs et financiers dans le délai</i>	Le plutôt possible	Opérateurs/APEF/SFED
	Partage des rapports techniques : Les différents projets réalisent des études mais les rapports ne sont toujours partagés avec toutes les parties prenantes.	<i>Partager avec les différentes parties prenantes les rapports de toutes les études</i>	Continu	Opérateurs/APEF

IV. ANNEXES

- Liste de présence ;
- Présentations et programmations des différents programmes et projets.

De commun accord avec le Président par intérim du CSO/CdSN, les participants ont retenu la date du 15 Mars 2022 comme date indicative de la prochaine réunion du CSO/CdSN.

Commencée à 10h 35, la réunion a pris fin 14h 00.

Fait à N'Djamena, le 21 décembre 2021

Le rapporteur